

Coach professionnel

RNCP31970 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Formacode(s)	32150
Code(s) ROME	M1502, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	11/10/2023

Certificateur(s)

FORMATION EVOLUTION ET SYNERGIE · SIRET : 44946987300037

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation et 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE INTERNATIONAL DU COACH	85288890800013	Former et organiser l'évaluation
KANOOA	88507144900015	Former et organiser l'évaluation
LINKUP COACHING	49386200700066	Former et organiser l'évaluation
OBJECTIF CHROME	90142304600019	Former
OBJECTIF CHROME	90142304600027	Former
PERSPECTIVES AVENIR	85154708300010	Former
SERENITY INSTITUT	53424591500010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le coach accompagne un individu ou une équipe dans l'atteinte d'objectifs

Les activités du coach sont :

Mettre en place les fondations de la relation: analyser des contextes et des besoins du client, clarification des objectifs et de la finalité d'accompagnement, élaboration du contrat

Conduire l'entretien et capitaliser les apprentissages visant l'autonomie des coachés

Se développer en suivant une démarche d'amélioration continue, suivre une analyse de pratique et être supervisé par un superviseur de coach certifié

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités renvoient à deux domaines:

Domaine technique :

Analyser le contexte et les besoins, clarifier les objectifs et la finalité de l'accompagnement, élaborer un contrat, créer

une relation de confiance, conduire un entretien de coaching, renforcer l'autonomie du coaché à partir des apprentissages réalisés

Domaine éthique :

analyser sa pratique professionnelle et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, concevoir ou adapter de nouveaux outils, être en veille sur l'évolution des pratiques et du métier

Blocs de compétences

RNCP31970BC01 — Déterminer et poser le cadre d'une mission de coaching individuel ou d'équipes

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en situation : Le cadrage d'une mission de coaching

Conduite d'entretiens de cadrage de missions de coaching individuel ou d'équipes pour valider des attentes et pouvoir établir une proposition d'accompagnement

Format :

Entretiens d'une durée maximale de 20 min.

Remise des propositions d'accompagnement dans les 48h.

RNCP31970BC02 — Adapter des choix d'approches et d'outils de coaching pour l'accompagnement dans le changement de personnes et d'équipes

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en situation professionnelle : La conduite de séances de coachings individuels et collectifs

Conduite de séances individuelles et collectives, définition des objectifs, des approches, des techniques et anticipation des effets et des impacts attendus

Format : Cycle de supervision

sur un minimum de 3 accompagnements de groupes et/ou d'individus (un accompagnement de groupe et un accompagnement individuel sont obligatoires)

RNCP31970BC03 — Accompagner des individus et des équipes dans la définition de nouveaux cadres de références et de fonctionnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Rapport d'expérience professionnelle : Mémoire de recherche et d'analyse d'expériences de coachings individuels et d'équipes

Conduite de travaux d'études et de recherche sur des cas et des expériences de coaching d'individus et d'équipes pour analyser la pertinence d'approches et rechercher des améliorations de la pratique

Format : Mémoire de recherche à rédiger sous la supervision d'un professeur (70 pages +/- 10% hors annexes).

Présentation orale des conclusions lors d'une soutenance de 40 min

RNCP31970BC04 — Développer une activité professionnelle de coach individuel et d'équipes

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en situation Présentation d'un plan de lancement d'une activité de coach individuel et d'équipes

Structuration d'une activité de coach individuel et d'équipes en lien avec une stratégie de positionnement, le ciblage de clientèles et des objectifs de rentabilité de l'activité professionnelle

Format : Remise d'un dossier de présentation du positionnement de l'activité, des objectifs associés et des moyens nécessaire à la mise en œuvre du projet. Le dossier est présenté oralement lors d'un oral de 15mn suivi de questions du jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le coach professionnel individuel et d'équipe exerce son activité au sein de différents types de structures telles que des groupes de conseil ou des sociétés de conseil, des structures institutionnelles (ministères, collectivités territoriales, etc) ou privées; ou développe sa propre activité sous statut d'indépendant ou libéral

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Coach professionnel (individuel et d'équipe) coach interne; manager coach; responsable ressources humaines;

consultant coach; formateur coach

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le coach applique les règles déontologiques et éthiques du métier

il participe à des supervisions de sa pratique professionnelle

il contractualise sa relation dans le cadre d'un contrat écrit

il s'interdit tout abus d'influence

il s'astreint au secret professionnel et à la confidentialité

il s'engage dans un processus de formation continue

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 625 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 039
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE

le jury est exclusivement composé de professionnels en activité.

le jury est composé de :

5 représentants professionnels du secteur

le directeur de formation Evolution et Synergie à parité employeur salariés

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

non

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 910 €
Selon la branche	7 910 € – 8 225 €
Prise en charge	Branches concernées
7 910 €	Valeur par défaut · 212 branches
8 225 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	11/10/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38005

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
formationevolutionetsynergie@wanadoo.fr
site

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31970/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	959
Parcours menés à terme	1 039
Taux d'achèvement	108 %
Période	02/2022 – 01/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 374
Montant total engagé	4 616 293 €
Coût moyen par dossier	3 360 €
Durée moyenne	229 h
Période	01/2020 – 10/2023
France compétences	65 %
Reste à charge titulaire	21 %
France Travail	10 %
Entreprise	3 %
Régions	1 %

OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
État	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.